

Sœurs Carmélites de la Charité Védruna



CENTRE KEKELI

145, Rue des Bruyères- Hanoukopé

Tél. : 336-26-96 / 931-34-81

B.P : 3053 Lomé, Email : kekeli@laposte.tg

Pour La Protection de l'enfant

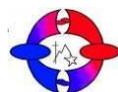
Projet de protection des enfants au marché de Hanoukopé

RAPPORT NARRATIF DES ACTIVITES

Janvier - Décembre 2010



Présenté à



SOLIVE

et



Arabako Foru Aldundia
Diputación Foral de Álava

par :

l'Equipe du Centre KEKELI et la Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna

Février 2011

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	2
I. INTRODUCTION	3
II. JUSTIFICATION ET EXPÉRIENCES DU CENTRE KEKELI	4
III. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PREVUES.....	6
3.1. BÉNÉFICIAIRES	6
3.2. REALISATION DES OBJECTIFS (ACTIONS MENEES)	7
3.2.1. ACTIONS PRÉVENTIVES	7
1.1 Les activités de prévention avec les enfants au Centre de jour	7
1.1.1 Animation des petits et réunion des parents des enfants de l'animation	7
1.1.2 Aide aux devoirs.....	8
1.1.3 Activité sportive	8
1.1.4 Mise en place d'un club de protection	9
1.1.5 Étude du soir	9
1.1.6 Les activités de Vacances utiles	9
1.1.7 Bibliothèque	13
1.2 Les activités de prévention dans les écoles : Programme de Protection de l'Enfance dans les Ecoles (PPEE)	15
1.3 Les activités de prévention lors des grandes célébrations	18
3.2.2. ACTION DE PRISE EN CHARGE DES FILLES VICTIMES D'ABUS SEXUEL	20
3.2.3. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO ÉDUCATIF DES ENFANTS TRAVAILLEURS	23
3.2.4. ACTION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	27
4.1. Accueil et orientation (la permanence au Centre)	27
4.2. Alphabétisation des adultes	27
4.3. Appui socio sanitaire aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé	28
4.4. Programme AGR à l'endroit des jeunes filles et femmes du marché et du quartier Hanoukopé.....	28
3.2.5. ACTION DE PARTENARIAT ET DE PLAIDOYER.....	30
3.3. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU CENTRE KEKELI	32
IV. PERSPECTIVES D'AVENIR	33
V. REMERCIEMENTS	34

LISTE DES ABREVIATIONS

AGR :	Activités génératrice de Revenus
ANGE :	Amis pour la Nouvelle Génération des Enfants
APS :	Agent de Promotion Sociale
ATBEF :	Association Togolaise pour le Bien-être Familial
BICE :	Bureau International Catholique de l'Enfance
DCC :	Délégation Catholique pour la Coopération
DCPJ :	Direction Centrale de la Police Judiciaire
DED :	Service Allemand de Développement
DGPE :	Direction Générale de la Protection de l'Enfance
EPC :	Ecole Primaire Catholique
EPP :	Ecole Primaire Publique
FODDET :	Forum des organisations de Défense des Droits des Enfants au Togo
IEC :	Information, Education, Communication
MIC :	Missionnaire de l'Immaculée Conception
RELUTET :	Réseau de Lutte contre la Traite des Enfants
RESAEV :	Réseau de Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables
VAES :	Violences, Abus et Exploitations Sexuels
VAS :	Violences et Abus Sexuels

I. INTRODUCTION

L'exécution du projet de protection des enfants au marché de Hanoukopé au Centre KEKELI, un centre créé par les Sœurs Carmélites de la Charité Védrua à Lomé (Togo), s'est poursuivie durant l'année 2010 sans difficultés majeures. Des résultats satisfaisants peuvent être notés au niveau de terrain (Prévention des maltraitances envers les enfants, prise en charge des filles victimes d'abus sexuel, accompagnement socio éducatif des enfants travailleurs pour leur garantir une certaine protection et améliorer le bien être des enfants en difficulté du quartier Hanoukopé). Cependant, l'instabilité politique observée pendant les périodes électorales des élections présidentielles du pays au cours du mois de mars à juin a quelque peu amenuisé la dynamique de mise en œuvre de certaines actions du Centre.

Néanmoins le projet a bénéficié d'un climat social stable, de l'engagement des autorités publiques et des partenaires sociaux de faire du respect des droits de l'homme une priorité.

Les actions menées au cours de l'année 2010 sont inscrites dans la logique de la continuité des activités et programme du Centre. Ainsi, la continuité de certains programmes et activités s'est faite en même temps que la conception/élaboration d'autres projets en fonction de nouveaux besoins, de nouvelles réalités du terrain et surtout des perspectives de 2009 pour l'année 2010. Au cours de cette année il y a eu l'évaluation à mi parcours des activités du Centre faite par toute l'équipe KEKELI dans un cadre hors du Centre KEKELI à Gbodjomé.

Le présent rapport rend compte des activités réalisées de janvier à décembre 2010 en faisant ressortir les résultats, les difficultés, échecs et contraintes rencontrés ou subis ainsi que les perspectives que dégage l'équipe dans le sens d'améliorer ce qui est fait.

II. JUSTIFICATION ET EXPÉRIENCES DU CENTRE KEKELI

Le travail des enfants dans le secteur de l'économie informelle urbain est une réalité au Togo et en particulier dans le Marché de Hanoukopé. Le fléau de la traite des enfants, l'une des causes du travail des enfants et dont ce marché et quartier témoignent, s'est accru depuis que le pays traverse une grave crise socio économique. Le travail des enfants a donc connu une évolution rapide et est devenu aujourd'hui un phénomène très préoccupant dans ce marché où bon nombre de filles travaillent toute la journée comme domestiques, vendeurs/euses ambulants(es) ou fixe et enfants exploités dans les maquis/bars/restaurants de fufu. Des garçons sont souvent exploités dans la mécanique auto. Ces enfants, quelque soit le sexe travaillent plus de douze (12) heures par jour dans des conditions pénibles et dangereuses contre une rémunération très faible ou inexistante.

Parallèlement à ce phénomène, ces filles, qu'elles soient scolarisées ou non, victimes de traite ou d'exploitation dans le cadre du travail sont très souvent exposées et généralement victimes de violences, d'abus et d'exploitation sexuels (VAES). Ce phénomène de VAES prend de l'ampleur mais demeure silencieux à cause de la pression sociale qui considère ce sujet comme tabou. Le refus de la dénonciation (les familles des victimes, en raison des pressions sociales, font tout pour que cela ne se sache pas et que les auteurs ne soient pas poursuivis), l'arrêt de la poursuite judiciaire en route (lorsque certaines osent le faire, la pression sociale fait qu'elles sont obligées de retirer leur plainte), le déficit d'éducation, la stigmatisation des victimes et la banalisation du phénomène, ne font qu'aggraver la situation.

Ainsi, présent depuis novembre 2006 dans le marché de Hanoukopé à Lomé, à travers son équipe, ses volontaires et ses partenaires, le Centre KEKELI créé par les **Sœurs Carmélites de la Charité Védrua** a initié de nombreux « projets terrain » pour lutter contre ces phénomènes. Son but principal consiste à améliorer les conditions de vie des enfants qui travaillent au marché de Hanoukopé et à contribuer à la lutte contre les violences, abus sexuels (VAS) sur les mineurs en leur donnant les moyens d'assurer leur propre protection, en travaillant étroitement avec la population et les institutions qui s'occupent des droits de l'enfant.

Le Centre KEKELI intervient particulièrement sur la problématique d'abus sexuel des enfants et de l'exploitation des enfants dans le monde du travail.

La force des projets exécutés par le Centre se base sur son approche d'intervention à différents niveaux :

- La prévention des diverses formes d'abus envers les enfants surtout le travail des enfants et l'abus sexuel des enfants à tous les niveaux (enfant, parents, enseignants, autre population adultes,)
- L'accompagnement socio éducatif des enfants du Centre jour en situation de travail sur leur lieu de travail et/ou dans leur famille de placement afin d'améliorer leurs conditions de travail et de les retirer progressivement de cette situation
- L'accueil à la Maison d'accueil et de transit, la prise en charge globale incluant l'appui psycho-social et médical, le suivi éducatif et la réinsertion familiale, scolaire, professionnel des filles victimes d'abus sexuels identifiées par la DGPE et nos partenaires sociaux
- L'accompagnement de la famille de la fille victime dès l'accueil de cette dernière à la Maison.
- Le travail communautaire avec la population infantile et adulte du quartier
- Le développement du partenariat et plaidoyer auprès de l'Etat en faveur de l'instauration durable d'un environnement protecteur, respectueux des enfants et de leurs droits fondamentaux.

.....
Les enfants, les familles, les communautés, les partenaires du Centre KEKELI et les services compétents de l'Etat tels que la DGPE, la DCPJ sont toujours étroitement associés à la mise en œuvre des actions menées pour l'atteinte de ce but.

Toute l'action du Centre KEKELI est sous-tendue par le rôle de l'enfant comme protagoniste des projets et acteur de sa vie. Il entend par là une participation active et une prise en main responsable par les enfants de leur vie quotidienne et leur avenir (en tenant compte de leur âge, leur degré de maturité et des circonstances). Il s'agit d'une reconnaissance de la capacité de l'enfant à exercer une influence sur la réalité. Cela implique de considérer l'enfant comme un partenaire à part entière, de l'écouter et de l'associer étroitement aux prises de décisions, au déroulement des projets et à leur évaluation. Les exemples sont nombreux, entre autres :

- les vacances utiles réalisées chaque année depuis 2007 où les enfants et adolescents de 8 à 18 ans font la prévention des abus et la promotion de leurs droits pour le respect de la vie et d'un monde sans violence ;
- une quarantaine d'enfants débattent entre eux des problèmes d'abus et d'exploitation sexuels dans le *Club des enfants* mis en place en septembre 2009 et proposent des actions pour promouvoir leurs droits dans leurs familles et communautés.
- le programme de protection initié dans les écoles depuis 2007 où les enfants après avoir reçu une formation se regroupent en cellule de protection pour prendre en main la protection de leurs frères et sœurs et prévenir l'abus sexuel

L'expérience le prouve chaque jour : c'est en associant les enfants et en donnant confiance en leur capacité à amorcer et à obtenir des changements qu'on fait progresser leurs droits. C'est pourquoi l'intérêt supérieur de l'enfant est au cœur de l'engagement du Centre KEKELI.

Comme on peut le lire dans le présent rapport, l'ampleur du phénomène « enfants victimes des VAES et enfants travailleurs » a poussé KEKELI à plus d'activités, d'engagements, de stratégies, d'initiatives, et d'obligations.

Ces différents axes d'intervention ne seraient être réalisés sans l'apport d'une part de l'équipe interdisciplinaire et interculturelle dont dispose KEKELI composé d'animateurs, d'éducateurs, d'une éducatrice spécialisée, de travailleurs sociaux, d'une psychologue, d'une Agent de Santé, des mamans pour l'intendance, la cuisine, le ménage et l'accompagnement à la Maison d'accueil et des membres de la direction et de l'administration ; d'autre part des volontaires, des bénévoles, des partenaires financiers et sociaux, des donateurs et sans oublier des enfants bénéficiaires et de leurs idées.

III. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PREVUES

3.1. BÉNÉFICIAIRES

Au cours de l'année 2010, le Centre KEKELI était en contact avec **171 enfants travailleurs ou filles victimes d'abus, 2197 enfants en situation difficile et/ou à risque** d'une part et d'autre part, près de **575 adultes et 42 enseignants** :

⇒ **49 filles victimes d'abus sexuel** ont été accueillies et prises en charge à la Maison d'accueil et de transit dont l'âge varie entre 2 ans et 17 ans et selon les divers types d'abus sexuel :

Tranche d'âge	Nombre d'enfants
2 ans	1
3 ans	1
3,5 ans	1
4 ans	2
5 ans	3
6 ans	2
7 ans	2
8 ans	3
9 ans	1
10 ans	2
11 ans	8
12 ans	1
13 ans	4
14 ans	5
15 ans	4
16 ans	6
17 ans	3
Total	49

Type d'abus	Nombre d'enfants
VAS intrafamilial (Inceste)	8
VAS extrafamilial (viol par inconnu, harcèlement, attouchement,)	32
Suspicion de VAS	3
Cas d'urgence ou à risque (abus physique, fille de rue, placement préventive, maltraitance, trafic transfrontalier, mariage forcé....)	6
TOTAL	49

⇒ **122** enfants travailleurs du Marché de Hanoukopé (souvent des enfants placés ou confiés) de 6 à 19 ans ont été soit identifiés soit accompagnés et suivi sur le plan socio éducatif, soit réinsérés à l'école ou en apprentissage au niveau du Centre de jour (16 enfants en école relais, 21 enfants réinsérés à l'école, 7 en apprentissage, 18 enfants suivent les autres activités au Centre) ; une dizaine d'enfants sont entretenus dans la rue et une cinquantaine de nouveaux enfants sont identifiés sur le marché de Hanoukopé.

⇒ Le Centre de jour a aussi fait bénéficier ses activités à près de **2197 enfants de différentes conditions de vie** et près de **575 adultes et 42 enseignants** pour les activités de prévention des abus et de travail communautaire dont :

- **905 enfants, 30 adultes et 29 volontaires Animateurs** pour les activités de prévention au centre de jour, répartis comme suit :
 - 34 enfants de 2 ans ½ à 6 ans dont 15 filles pour l'animation des petits.
 - 55 enfants de 6 à 14 ans dont 36 filles pour l'aide au devoir
 - 28 enfants de 8 à 16 ans dont 6 filles pour l'activité sportive
 - 45 enfants de 10 à 17 ans dont 41 filles et 17 enfants travailleurs pour le club de protection des enfants

-
- 212 enfants dont 102 filles et 30 adultes pour la bibliothèque
 - 55 enfants pour le Festival des Arts et Lettres KEKELI (FALK)
 - 82 enfants et jeunes de 7 ans à 26 ans dont 60 filles pour l'étude du soir,
 - 355 enfants des deux sexes de 8 à 18 ans et 29 Volontaires Animateurs pour l'activité des vacances utiles

- **Plus de 350 enfants et 325 adultes** pour les activités de prévention lors des grandes célébrations (12 juin, 16 juin, 19 novembre 2010).
- **39 femmes** pour l'alphabétisation des adultes
- **185 femmes** pour le programme d'AGR
- **442 enfants des classes de CM1 et CM2, 42 enseignants des deux sexes de 4 écoles** primaires pour la formation et la cellule de protection et **plus de 500 élèves** d'une école pour les sensibilisations de masse pour le programme de protection dans les écoles

3.2. REALISATION DES OBJECTIFS (ACTIONS MENEES)

Plusieurs activités ont été réalisées pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessous :

- Prévenir l'exploitation des enfants dans le monde du travail et les violences/abus sexuels des enfants
- Gérer une maison d'accueil où les enfants victimes d'abus sexuels auront la possibilité de faire un séjour qui leur permettra de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue personnelle, familiale, scolaire et sociale favorables.
- Animer la vie d'un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.
- Accompagner la population adulte dans la promotion du développement communautaire et de l'autonomisation des femmes
- Développer un partenariat et faire des plaidoyers pour renforcer le dispositif de lutte contre les violences et abus sexuels, en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

3.2.1. ACTIONS PRÉVENTIVES

Objectif spécifique n° 1 : Prévenir l'exploitation des enfants dans le monde du travail et les violences et abus sexuels (VAS) des enfants

Résultat attendu : *la population adulte et infantile, cible du projet connaît l'ampleur des phénomènes du travail des enfants et les violences/abus sexuels des enfants et les conséquences s'y afférentes tant au niveau de l'enfant que de la famille.*

Activités réalisées :

1.1 Les activités de prévention avec les enfants au Centre de jour

Les activités de prévention au Centre de jour ont été possibles grâce à 5 Educateurs et une dizaine de Volontaires Animateurs.

1.1.1 Animation des petits et réunion des parents des enfants de l'animation

Des séances d'animation des petits sont destinées aux enfants de 2 ans ½ à 5 ans non encore scolarisés. Elles ont eu lieu deux fois par semaine au cours de l'année 2010 et privilégient la

.....
satisfaction des droits des enfants entre autres, le droit aux loisirs, aux activités récréatives et culturelles, à l'éducation. C'est ainsi qu'au cours des séances d'animation des petits, les enfants jouissent d'un espace récréatif, de jeux (jeux dirigés et jeux libres), d'un espace de socialisation, d'éveil sensoriel et moteur en vue de leur scolarisation prochaine. Parallèlement à ces séances d'animation, a eu lieu mensuellement au cours du second semestre, des réunions des parents des enfants participant aux séances d'animation. Ces réunions ont permis d'entretenir les femmes sur plusieurs thèmes entre autre « le développement physique et psychique de l'enfants et ses manifestations » et « les besoins de l'enfant ». C'est le lieu aussi de faire une évaluation de l'impact de la participation de leurs enfants à l'animation des petits et de recueillir les attentes des parents vis-à-vis du Centre. Par ailleurs, ces réunions ont permis de sensibiliser les parents sur l'importance de la scolarisation, les démarches et dispositions à prendre pour la scolarisation. C'est le lieu aussi de faire une évaluation de l'impact de la participation de leurs enfants à l'animation des petits.



Les petits en séance d'animation



Réunion des parents des enfants de l'animation

1.1.2 Aide aux devoirs

Les séances d'aide aux devoirs ont lieu deux demi-journées par semaine et a pour but de prévenir la déscolarisation des enfants. Il s'agit d'accompagner les enfants dans leur réussite en les amenant à faire leurs devoirs de classe et leur donner certains éclaircissements sur les leçons/ cours et à renforcer leur capacité surtout en lecture. Les bénéficiaires sont les anciens enfants de l'animation et de remise à niveau, les enfants travailleurs qui sont scolarisés, les filles victimes d'abus sexuel de la Maison KEKELI et les enfants scolarisés orientés par les enseignants des écoles du quartier.

1.1.3 Activité sportive

L'activité sportive privilégie le droit des enfants aux loisirs. C'est un moment d'une part de rencontre et de socialisation entre les enfants travailleurs, les filles de la Maison et les enfants scolarisés du quartier du Hanoukopé et ses environs et d'autre part d'expression corporelle à travers des exercices d'éveil sportif, de réveil et de musculation, d'étirement, d'apprentissage du sport, des jeux de foot et de volley. Ces derniers permettent d'adapter leurs corps aux exigences physiques de la vie quotidienne à laquelle les enfants font face. Le 20 novembre 2010, les enfants ont joué un match contre leurs pairs du Centre Oasis de Terre des Hommes à l'occasion de la journée mondiale de prévention des violences et abus envers les enfants.



Les enfants de KEKELI au cours du match avec les enfants de Terre des Hommes

1.1.4 Mise en place d'un club de protection

Le club de protection de l'enfant crée en 2009 à KEKELI, nommé club des enfants solidaires, continue ses activités. Les membres du club sont les enfants scolarisés de CM1 en 3^{ème}, les enfants travailleurs et les filles de la Maison. Au cours de l'année 2010, les enfants avec les encadreurs ont réalisé les activités suivantes :

- Élaboration d'un memento « carte de sécurité », outil d'auto protection et de prévention des enfants
- Participation du club à l'atelier de RELUTET sur les droits et devoir des enfants et le fonctionnement d'un club d'enfants
- Elaboration d'un règlement intérieur du club
- Election d'un bureau exécutif du club
- Participation du club à l'organisation et à l'animation des journées du 12, du 16 juin et du 19 novembre 2010
- Participation du club à l'atelier d'évaluation du partenariat entre l'UNICEF et l'ÉTAT TOGOLAIS
- Rencontre d'échanges entre les cellules scolaire de protection dans les écoles de l'école primaire Immaculée Conception de Nyékonakpoè et le club des enfants solidaires.
- Causerie débat et formation sur les thèmes comme la prévention de l'abus sexuel : briser le silence autour de la question, la période électorale : le maintien d'un climat de paix malgré nos divergences d'opinion, le respect du bien public
- Sensibilisation de leurs camarades dans les écoles pour la prévention de l'abus sexuel sur les enfants le 19 novembre 2010 lors de la journée de prévention des violences et abus envers les enfants, avec l'appui de l'équipe KEKELI.
- En collaboration avec l'équipe KEKELI, sensibilisation pour la prévention de l'abus sexuel sur les enfants dans le marché Hanoukopé le 19 novembre 2010
- Élaboration des affiches de sensibilisation sur les abus sexuel sur enfant



Les enfants du club en causerie débat



Les enfants du club en atelier d'élaboration des affiches de sensibilisation

1.1.5 Étude du soir

De lundi à vendredi de 18h à 21h, le Centre est mis à la disposition des enfants du primaire, du collège, du lycée et même de l'université pour étudier dans un endroit tranquille. Ils font individuellement ou en groupe leurs devoirs. Des Volontaires assurent chaque soir la permanence et aident aux besoins les enfants pour leurs devoirs

1.1.6 Les activités de Vacances utiles

Pour l'année 2010, Le programme de vacances utiles, programme de prévention pour occuper les enfants de 8 à 18 ans pendant les vacances a eu pour thème « **Bâtissons un monde meilleur : nos rêves et nos désirs** ». Ce programme a connu une spécialité cette année du

.....
 fait qu'au lieu de 2 sessions, 3 sessions ont été organisées dont une est faite hors de Lomé. La première session a eu lieu du 05 au 16 juillet 2010 à Lomé, la deuxième du 19 au 23 juillet 2010 à Afagnan et la troisième session du 26 juillet au 06 août 2010.

29 Volontaires Animateurs de la 1^{ère} et 3^{ème} session sont formés sur les thèmes ci-dessous qu'ils ont ensuite transmis aux enfants par le biais des activités ludiques et éducatives durant la période ci dessus :

- Techniques d'animation (les types d'enfants de VU et le leader pour chaque type)
- Nos rêves, nos désirs et nos besoins ?
- Les facteurs qui peuvent influencer nos rêves et nos désirs
- Code de l'enfant et les principes fondamentaux
- Comment élaborer un projet de vie ?
- Protection de l'environnement
- Comment prévenir l'abus sexuel ? (bonnes pratiques de l'équipe, les statistiques, les résultats positifs)
- Place et rôle du citoyen
- Communication intrafamiliale, son importance dans l'éducation des enfants



15 volontaires de la 1^{ère} session à Lomé en séance de formation



14 volontaires de la 3^{ème} session à Lomé en séance de formation



10 volontaires Animateurs de la 2^{ème} session sont formés sur les thèmes ci-dessous qu'ils ont ensuite transmis aux enfants par le biais des activités ludiques et éducatives durant la période ci dessus :

- Protection de l'enfance : exemple du Centre KEKELI
- Techniques d'animation et connaissance de l'enfant
- Les besoins de l'enfant
- L'abus sexuel
- Comment prévenir l'abus sexuel ?



10 volontaires de la 2^{ème} session à Afagnan en séance de formation

Ainsi, les enfants avec les volontaires animateurs ont réalisé plusieurs activités de prévention (des sketches, des jeux, confections des affiches, des tracts, des messages et sensibilisation dans le marché pour assurer un monde meilleur aux enfants.



Les enfants de la 1^{ère} session à Lomé en activités ludiques, éducatives, et de sensibilisation



Les enfants de la 2^{ème} session à Afagnan en activités



Les enfants de la 3^{ème} session à Lomé en activités



Les enfants au micro d'un journaliste de Kanal FM pour la médiatisation des activités de Vacances Utiles

L'apothéose de chaque session est marquée par un grand spectacle de rue. Ils ont été d'une grande réussite car les enfants ont passé beaucoup de messages et ont exhorté les adultes à leur assurer un avenir meilleur. Chaque manifestation est réalisée en français et en langue par les enfants avec l'appui des Volontaires animateurs et l'équipe KEKELI.



Apothéose de la 1^{ère} session à Lomé : spectacle au terrain de foot du quartier Hanoukopé



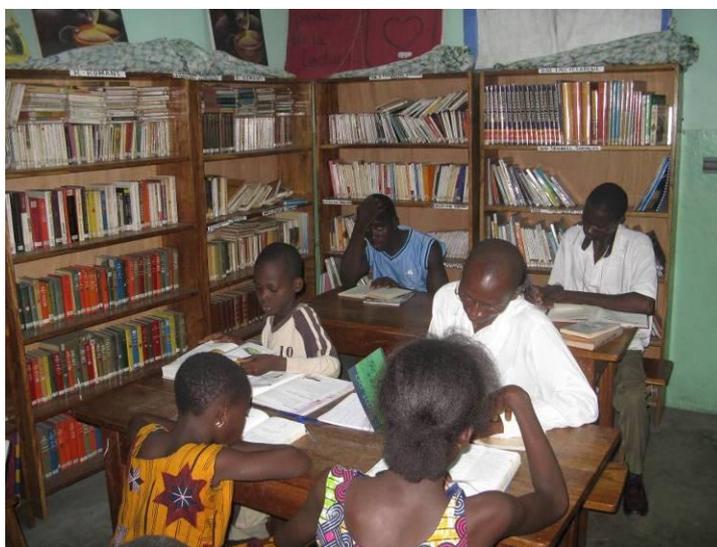
Apothéose de la 2^{ème} session à Afagnan : spectacle dans la cour de l'école catholique d'Afagnan et remise des attestations aux volontaires



Apothéose de la 3^{ème} session à Lomé : spectacle à une place public du marché de Hanoukopé

1.1.7 Bibliothèque

La bibliothèque du Centre KEKELI est mise à la disposition des bénéficiaires et des autres enfants du quartier. Elle est bien équipée et ouverte même aux adultes du quartier et de ses environs. A part les lectures et recherches individuelles, les séances d'accompagnement à la lecture et d'animation autour des contes et du livre sont organisées.



Une vue partielle de la bibliothèque

Du 13 novembre au 11 décembre 2010, la bibliothèque a organisé à l'endroit des enfants, la deuxième édition du Festival des Arts et Lettres KEKELI (FALK). Le thème de cette 2^{ème} édition est « IMAGINE » dont l'objectif poursuivi est d'amener les enfants à développer leur imaginaire et leur faire découvrir des acteurs et domaines traitant du merveilleux et de l'imaginaire à partir de la lecture, de l'écriture et la création. Le FALK a connu la participation d'une cinquantaine d'enfants par séance.



L'ouverture du FALK avec 55 enfants



Séance de création avec la participation de 21 enfants



Séance de lecture avec une trentaine d'enfants



Séance d'écriture avec une trentaine d'enfants

Résultats obtenus et impact :

- **34 enfants** ont participé à l'animation des petits dont 15 ont été scolarisés à la rentrée académique 2010-2011. Les enfants de l'animation ont pris le Centre KEKELI comme un endroit de jeu, de récréation et pour les parents comme un endroit d'épanouissement de leurs enfants et un lien d'écoute pour eux même pour les question relative à l'éducation de leurs enfants. L'animation des petits a permis d'éviter des moments de maltraitances aux enfants. Elle a permis de les préparer ainsi que leurs parents à la scolarisation.
- **55 enfants de 6 à 14 ans** de CP1 au CM2 **dont 35 filles** ont bénéficié de l'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs a fait acquérir aux enfants une discipline personnelle d'apprentissage quotidien et leur a permis d'associer le plaisir à l'apprentissage. Les enfants arrivent à nommer leurs difficultés et accepte les difficultés de l'autre sans se moquer. Les enfants s'entraident eux-mêmes quand l'Educateur ou le Volontaire encadreur s'occupe d'autres enfants. Aussi un nombre important d'enfants ont réussi lors des évaluations de fin d'année à l'école.
- **27 enfants** ont participé à l'activité sportive. Ils ont compris l'importance des jeux coopératifs et y adhèrent au lieu de ne vouloir que les jeux compétitifs. Ils ont joué le match contre les enfants du Centre Oasis de Terre des Hommes
- **45 enfants** sont membres de ce club. Le club des enfants est devenu plus dynamique. Les enfants arrivent à dégager ensemble un thème lié à leur protection. Ils s'expriment et s'échangent librement sur le sujet et ensemble dégagent des actions de prévention à réaliser pour assurer leur auto protection. Il existe une complicité, une entente entre les enfants malgré leurs conditions de vie différentes. Le club dispose de 1000

.....
 exemplaires de cartes de sécurité (pour ses membres et pour ses actions de sensibilisation-prévention. Le club dispose d'un logo et d'un bureau exécutif qui respecte la représentativité travailleurs –enfants scolarisés. Le club a un règlement intérieur propre à lui. Certains enfants du club ont participé aux ateliers de formation et de plaidoyer organisés par RELUTET et l'UNICEF

- **82 enfants** et jeunes de CE1 en Terminal et dont la tranche d'âge est comprise entre 8 et 26 ans ont bénéficié du cadre du Centre pour étudier. Ils sont majoritairement des filles. Il y a une amélioration des résultats scolaires.
- Pour les activités de vacances utiles, a total **39 Volontaires Animateurs, toute l'équipe KEKELI et 355 enfants des deux sexes de 8 à 18 ans** ont participé aux 3 sessions de vacances utiles. Les spectacles de rue ont connu la mobilisation de plus de **400** personnes (enfants, femmes du marché, population adulte du quartier). Toutes ces représentations ont été pour nos enfants des occasions privilégiées pour sensibiliser les adultes. En retour, les enfants ont été valorisés et ont gagné en estime de soi. Par ailleurs, il a permis de mettre ensemble sans discrimination les enfants de conditions de vie différentes (scolarisés, les enfants travailleurs et victimes d'abus sexuel). Cela a été un rendez-vous du donner et du recevoir avec une participation active des enfants. Les enfants ont passé des moments récréatifs et formatifs agréables. Ils ont pris du plaisir à s'instruire en chantant, en jouant, en dansant, en bricolant et à prendre la parole pour sensibiliser la population de leurs quartiers.
- La bibliothèque a permis à près de **212** enfants de 6 à 18 ans et de **30** adultes de s'informer et se documenter en consultant des ouvrages nécessaires à leur formation et à leur culture personnelle. Le FALK a connu la participation d'une cinquantaine d'enfants environ

Difficultés :

- Retard des parents pour venir chercher les enfants de l'animation
- Retard des enfants aux activités
- Manque de volontaires pour appuyer l'équipe KEKELI pour la réalisation de certaines activités avec les enfants.

1.2 Les activités de prévention dans les écoles : Programme de Protection de l'Enfance dans les Ecoles (PPEE)

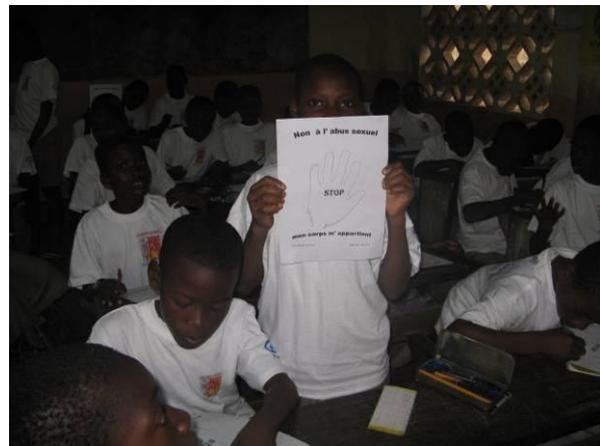
Les activités réalisées au cours de ce premier semestre 2010 dans le cadre de la mise en œuvre du PPEE ci-dessous ont été possible grâce à une équipe de 6 membres (1 chargé de programme, 1 pédagogue, 3 éducateurs et 1 stagiaire) :

- La formation des enseignants de l'EPC¹ Notre Dame de l'Eglise et celle des Sœurs de la Providence sur la prévention des violences et abus sexuels des enfants
- La formation des élèves de CM1 et CM2 de ces deux (2) écoles primaires de la prévention des violences et abus sexuels des enfants
- Mise en place des cellules de protection dans l'EPC Immaculée Conception de Nyékonakpoè et Notre Dame des Apôtres d'Amoutivé
- La formation des membres des cellules de ces deux écoles
- La sensibilisation de masse par les membres des cellules

¹ Ecole Primaire Catholique



Les enseignants de l'EPC Notre Dame de l'Eglise de Tokoin Séminaire en séance de formation



Formation des élèves des deux écoles

A la fin du volet « enseignant » c'est-à-dire l'animation des 5 modules d'IEC, une évaluation finale avec remise d'attestation de participation a eu lieu au Centre KEKELI le **20 mars 2010** avec la participation de **31 enseignants des deux écoles et un Conseiller pédagogique** représentant le Directeur de l'enseignement catholique.



Trois (3) cellules de protection de sept (7) élèves chacune sont mises en place dans deux (2) écoles (EPC Immaculée Conception de Nyékonakpoè et EPC Notre Dame des Apôtres d'Amoutivé. Ces 2 sur les 3 cellules sont très actifs et ont bénéficié des formations. Ces dernières ont aussi fait une activité de sensibilisation à l'endroit de leur camarade. Cette sensibilisation a porté sur le respect de leur droit et de la prévention de l'abus sexuel.



Les membres d'une cellule de protection



La formation des membres d'une cellule de protection



Sensibilisation de masse par les membres des cellules



Résultats obtenus et impact :

- Au total, **6 écoles** (2 anciennes pour l'installation des cellules et 4 nouvelles pour les séances de formation) ont été touchées.
- **42 enseignants** ont bénéficiés de **douze (12) séances IEC** (Information Education et Communication) animées les vendredis après pendant 1h à 1h30 selon leur disponibilité.
- Meilleure collaboration avec les enseignants pour la prévention des abus envers les enfants
- Les résultats positifs ressortis lors des évaluations internes (entre les membres) et externes (avec les enseignants et les élèves) entre autres la participation des bénéficiaires aux séances IEC
- **vingt (30) séances IEC** ont été animées à l'endroit de **421 élèves de CM1 et CM2** des deux écoles.
- **21 élèves et 3 enseignants** sont membres des **3 cellules** de protection de l'enfance installées dans les écoles.

Difficultés :

L'animation des séances IEC pour les parents d'élèves n'a pas eu lieu à cause des élections présidentielles. En effet, les écoles où la première phase du PPEE a été exécutée n'ont pas tenu de réunion de parents pour donner l'opportunité à l'équipe KEKELI en charge de ce programme d'animer les séances IEC prévues selon le calendrier de départ. Néanmoins, avec l'accord des Directrices d'écoles, cette activité aura lieu juste au début de l'année académique 2010-2011.

1.3 Les activités de prévention lors des grandes célébrations

Lors du 12 juin (journée de lutte contre le travail des enfants) et 16 juin (journée de l'enfant africain), le Centre KEKELI a organisé des manifestations pour marquer ces grands événements. Ces manifestations ont consisté à une caravane contre le travail des enfants le 11 juin 2010 dans le marché Hanoukopé, à des sketches et sensibilisations de rue, des chorégraphies, des scénettes sur les thèmes de prévention soit de la maltraitance, des VAES et du travail des enfants. La participation des enfants est mise en exergue lors de ces manifestations. Ainsi, les activités sont réalisées par les enfants eux-mêmes (surtout les enfants du club solidaire) et/ou par l'équipe KEKELI. Ces interventions ont permis aux membres du club d'informer la population sur leur existence, leurs objectifs et activités ainsi que l'existence de la carte de sécurité élaborée pour leur permettre d'être mieux outillé et de mieux se défendre et se protéger.



Célébration du 12 et 16 juin par les enfants de KEKELI

Lors du 19 novembre 2010 (journée de prévention des violences et abus envers les enfants, le Centre KEKELI a organisé des manifestations pour marquer ces grands événements. Ces manifestations ont consisté à des séances de sensibilisation pour la prévention des abus sexuel des enfants dans cinq écoles le jeudi 17, vendredi 19 et 26 novembre 2010 ; des tournées de sensibilisation dans le marché et dans le quartier (en petit groupe) et en une séance d'échanges au centre KEKELI avec les femmes du marché et du quartier sur la problématique d'abus sexuel. Le lundi 22 novembre, trois membres de l'équipe KEKELI ont animé une émission radiodiffusée à Radio Maria sur le thème de l'abus sexuel et les activités du Centre KEKELI. Une autre émission sur « les violences, abus et exploitation sexuels des enfants » a été réalisée sur une chaîne télévisée de la place (TV2) le samedi 27 novembre par deux membres de l'équipe KEKELI.



Sensibilisation dans les écoles et collèges



Sensibilisation dans le marché



Le témoignage des femmes lors de la séance d'échange



Vue partielle des femmes ayant participé à la séance d'échange

Résultats obtenus et impact :

- Plus de **350 enfants, 325 adultes** en moyenne sont bénéficiaires de ces activités.
- Ces grandes célébrations ont été une occasion de promotion du droit de la non discrimination car les activités rassemblent tous les enfants et adultes de différents sexes, de rangs différents et de conditions de vie différentes. Malgré ces différences, il y règne un climat d'acceptation, de joie et d'intérêt commun qui est la protection de l'enfant
- Meilleure collaboration avec la population en matière de droit des enfants (meilleure compréhension des objectifs et des activités du Centre par la population et une consolidation des liens avec les mamans/patronnes du marché. En plus en plus, des cas de maltraitance et d'abus des droits des enfants sont dénoncés par la population adulte et infantile)
- La population a identifié le Centre KEKELI comme un centre d'alerte en protection de l'enfance
- Forte mobilisation des parents surtout les femmes aux activités de prévention et leur participation active aux débats.
- Plus de **800 enfants des cinq écoles primaires ou secondaires et lycée** sont bénéficiaires des sensibilisations dans les écoles.
- **Toute la population surtout les femmes du marché et du quartier Hanoukopé** sont sensibilisés sur les questions d'abus sexuel des enfants.
- Une **cinquantaine de femmes** ont participé à la séance d'échange sur la problématique d'abus sexuel. Beaucoup de ces femmes ont fait des témoignages sur les cas d'abus dont elles ont été victimes ou dont elles ont eu connaissance. Ce rencontre d'échange a été aussi le lieu pour les femmes de connaître la nouvelle coordinatrice du Centre KEKELI et la Volontaire Juriste qui appuiera le Centre dans les démarches judiciaires concernant les cas des enfants victimes d'abus sexuel.

3.2.2. ACTION DE PRISE EN CHARGE DES FILLES VICTIMES D'ABUS SEXUEL

Objectif spécifique n° 2 : Gérer une maison d'accueil où les filles victimes d'abus sexuels ont la possibilité de faire un séjour temporaire qui leur permet de surmonter les traumatismes subis et de trouver une issue favorable sur le plan personnel, socio familial, scolaire et professionnel.

Résultat attendu : *les enfants filles victimes de violences et abus sexuels sont réhabilités et ont des issues personnelle, socio-familiale, scolaire ou professionnelle favorables*

Activités réalisées :

Au cours du premier semestre 2010, 26 filles victimes d'abus sexuels ont été prise en charge à la Maison d'accueil et de transit du Centre KEKELI. Toutes ces filles accueillies admis à la Maison de transit sont détectées par les partenaires de KEKELI notamment la DGPE ou Allo 111 (numéro de téléphone gratuit pour la protection de l'enfance), les forces de sécurité (DCPJ, la police, ...) et les autres organisations de protection de l'enfance. Notons que certaines filles sont accueillies par le biais de l'unité socio éducative du centre de jour du Centre KEKELI. Chaque enfant accueilli à la Maison est prise en charge par une équipe interdisciplinaire qui l'accompagne tout au long de son processus de réhabilitation à travers des divers services offerts notamment :

- ❖ **Hébergement, restauration, création d'espace ludique, de repos** : les filles victimes accueillies, après la première écoute, sont souvent installées dans la Maison. Elles sont logées, mangent trois fois par jour, font des jeux avec une maman et participent à toutes les activités socio éducatives du Centre de jour. Ainsi, elles jouissent d'un cadre familial. Notons que le séjour des filles à la Maison dépend du type d'abus (abus intrafamilial (cas d'inceste ou abus par un membre de la famille) soit extrafamilial (cas de viol ou abus par toute personne en dehors de la famille)) et de la situation familiale de la victime. Certains cas d'abus sexuel ne requièrent pas de séjour à la Maison KEKELI mais que l'enfant soit en famille tout en bénéficiant des services offerts mentionnés ci-dessus. Il est crucial de garder à l'esprit que le passage dans une institution doit être réduit au minimum dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- ❖ **l'appui et le suivi sanitaire** : Les filles accueillies sont accompagnées par un Agent de Santé dans les centres de santé ou le CHU Tokoin pour le bilan de santé et l'assistance. Le bilan de santé est partiel ou total selon le cas des filles. Des suivis sont effectués jusqu'à la réhabilitation de l'enfant. Après les résultats du bilan, un certificat de viol est délivré pour enclencher les poursuites judiciaires.
- ❖ **l'appui psychologique** : il s'agit des consultations psychologiques, des diagnostics et des psychothérapies individuelles de soutien (soutien psychologique, counseling, psychothérapie pour la gestion des traumatismes) afin de faciliter leur réhabilitation. Par ailleurs les familles de certaines filles accueillies sont aussi prises en charge psychologiquement à travers des entretiens conseils et des séances psychothérapies familiales. Des suivis psychologiques (appui psychologique spécialisé) post-transit² ont eu lieu pour ces filles dans leur famille ou dans leur lieu d'apprentissage.
- ❖ **Suivi socio éducatif** : il s'agit de la recherche et l'identification des parents ou tuteurs afin de sécuriser la victime, des entretiens individuels, enquêtes sociales des visites à domicile sont réalisés pour la constitution du dossier de la fille et évaluer la situation sociale, matériel et morale des familles en conflit, des médiations familiales, des

² Après le séjour à la Maison KEKELI

counseling en vue de tisser les liens socio familiaux et élaborer un projet d'insertion ou de réinsertion de l'enfant. Parallèlement, l'enfant participe aux activités ludique, éducatif, culturelle et formative du Centre de jour et hebdomadairement à la causerie éducative organisée par l'agent de santé.

- ❖ **Procédure judiciaire** : pendant le temps où l'enfant est pris en charge, la famille avec l'appui du centre KEKELI déclenche la procédure judiciaire en portant plainte.
- ❖ **Réinsertion familiale, scolaire ou professionnelle** : après un temps plus ou moins court à la Maison d'accueil et de transit, les enfants selon leur âge et le type d'abus sexuel sont réinsérées soit en famille génitrice soit en famille d'accueil et/ou à l'école ou en apprentissage.

L'équipe de la Maison s'est attelée à la recherche d'un avocat pour l'accompagner pour les poursuites enfin que cela puisse aboutir. Un avocat bénévole a été trouvé et disponible pour appuyer l'équipe.



Les filles de la maison avec les membres de l'équipe dans une ambiance familiale

Résultats obtenus et impact :

- 49 filles victimes d'abus sexuel accueillies d'âge variant entre 2 et 17 ans
- Les dossiers des enfants disponibles et à jour
- 100% des filles accueillies ont eu accès soit à des premiers soins, soit à un bilan de santé soit à une assistance sanitaire, aux produits pour les traitements soit à un certificat de viol.
- Des certificats de viol ont été délivrés à 11 filles accueillies pour la poursuite judiciaire.
- 100% des filles accueillies ont eu droit à au moins un entretien psychologique.
- Apaisement du traumatisme chez les filles victimes d'abus accueillies. Certaines filles sont prêtes pour l'insertion ou la réinsertion socio familiale et professionnelle
- 100% des filles sont réinsérées en famille ou dans une famille d'accueil
- Plus de la moitié des enfants accueillies sont réinsérées à l'école
- 3 filles ont commencé l'apprentissage
- La Maison a maintenant une Volontaire Juriste qui a commencé les démarches judiciaires et appui conseil pour que les procédures judiciaires des agresseurs des filles victimes d'abus sexuels puissent aboutir.
- Des suivis réguliers post centre sont effectués

Difficultés

- Absence ou peu de collaboration avec certains hôpitaux pour avoir une réduction au niveau des coûts des consultations et des analyses médicales.
- Absence ou peu de collaboration des familles pour la poursuite de la thérapie de la fille surtout pour les cas externes. Les familles n'honorent pas les rendez vous des séances de thérapie.
- Contacts difficiles avec les familles car la plupart des filles victimes d'abus viennent des milieux familiaux avec des problématiques très complexes. Par exemple, famille polygame, famille d'accueil (cas des enfants placés ou confiés), désengagement de la famille génitrice....
- Refus des familles des victimes de porter plainte. Pour celles qui portent plainte, les procédures n'aboutissent pas. Les abuseurs/agresseurs sont libérés car les familles retirent les plaintes à la suite des pressions sociales et optent pour un règlement à l'amiable.

3.2.3. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO ÉDUCATIF DES ENFANTS TRAVAILLEURS

Objectif spécifique n° 3 : Animer un centre de jour où les enfants travailleurs trouveront un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie, afin de retrouver équilibre et dignité.

Résultat attendu : *les enfants travailleurs ont un espace de jeu, de repos, d'écoute, de parole, de formation, de culture, de thérapie pour vivre les aspects négligés de leur enfance et faire autre chose que la vente et les travaux domestiques auxquels ils sont habitués*

Activités réalisées :

Le Centre de jour est ouvert de 8h à 18h aux enfants et aux jeunes de tout genre du quartier Hanoukopé et de ses environs en particulier les enfants travailleurs. Ces derniers bénéficient de l'accompagnement socio éducatif au centre de jour. Cet accompagnement est fait par l'équipe éducative en collaboration avec l'équipe psycho sociale et sanitaire.

L'identification de nouveaux enfants travailleurs, l'entretien des liens avec les enfants et leurs patronnes ou familles où elles sont placées par le biais du travail de rue, la participation aux activités ludiques, récréatives, artistiques, éducatives et formatives du Centre jour, le suivi sont le quotidien des éducateurs.

Ainsi les services offerts aux enfants travailleurs sont :

- ⇒ Identification, accueil, écoute : ils ont été faits lors du travail de rue et de la permanence au Centre de jour.
- ⇒ Entretien et consolidation des liens les patronnes/parents des enfants identifiés et accompagnés par le biais du travail de rue
- ⇒ Lieu de repos : Le Centre constitue un endroit de repos pour les enfants travailleurs. Ainsi de 8h à 18h, ils ont la possibilité de venir se reposer ou se mettre un moment à l'abri du soleil sous lequel ils passent la journée à vendre.
- ⇒ Activités ludique, éducatif, culturelle et formative (alphabétisation pour les enfants travailleurs non scolarisés, aide aux devoirs c'est-à-dire les cours de maintien à niveau pour les enfants travailleurs scolarisés, atelier de jeux dirigés et de groupe, atelier de danses, atelier d'arts plastiques (dessin, peinture, expression des sentiments et des émotions...), atelier d'initiation au théâtre (mise en scène de thématiques liées à la protection de l'enfance, danse chorégraphique, cantate,...), gymnastique, causerie éducative, etc)



Les enfants travailleurs participant aux divers ateliers et séances ludiques offerts au Centre KEKELI

- ⇒ Sorties éducatives : une sortie récréative des enfants régulièrement suivis avec l'équipe éducative et certains volontaires à la plage de cocobeach à Avepozo. Avec la participation de 62 enfants sous l'encadrement de 14 animateurs dont 4 sœurs, la sortie a été un moment de réjouissance et de partage pour les enfants et pour les animateurs. Les enfants ont eu à faire des jeux de connaissance, des jeux dirigés (jeux de foot, de volley, de bétet, de vite fait, de course relais et de tir au but), à travailler en petit groupe pour l'élaboration du code de conduite. À midi, les enfants ont pris leur déjeuner sous forme d'un pique nique avec un temps libre pour se promener sur la plage ou faire des jeux.



- ⇒ Accompagnement social après l'identification de l'enfant afin de négocier sa fréquentation du Centre avec les patronnes/parents et de réaliser des enquêtes sociales pour constituer un dossier social de l'enfant. Ces enquêtes sociales facilitent la réinsertion familiale et/ou professionnelle de l'enfant si ce dernier désire rejoindre sa famille génitrice.
- ⇒ Appui sanitaire si besoin.
- ⇒ Appui psychologique surtout pour les enfants travailleurs qui présentent des troubles de comportement et pour préparer les enfants travailleurs de plus de 15 ans à la réinsertion professionnelle.
- ⇒ Réinsertion scolaire pour les enfants de moins de 12 ans et professionnelle pour les enfants de plus de 15 ans.
- ⇒ La mise en place d'une classe-relais au sein de l'école primaire saint Antoine de padoue de Hanoukopé a été effective au cours de ce second semestre. La classe-relais fait parti du domaine de l'éducation alternative. On entend par « éducation alternative » un système qui permet d'assurer aux jeunes déscolarisés ou jamais scolarisés, trop âgés pour réintégrer le système scolaire et trop jeunes pour débiter un apprentissage, la possibilité de recevoir les enseignements scolaires fondamentaux et nécessaires, et par la suite d'accéder à l'apprentissage.



La classe relais KEKELI débuté le 04 octobre 2010 avec 16 enfants travailleurs, a plusieurs objectifs pour ces enfants travailleurs. Selon leur âge et leur niveau à la fin de la première année de classe relais, les enfants travaillant de l'école relai sont soit réintégrés au système scolaire classique, soit poursuivre une seconde année en classe-relais, soit orienter en apprentissage.

- ⇒ La réinsertion familiale si l'enfant le désire ou cas où une exploitation ou maltraitance est constatée par l'équipe éducative et psycho-sociale.
- ⇒ Suivi post réinsertion : visites de suivi à l'école, à l'atelier d'apprentissage ou à domicile pour mieux accompagner les enfants réinsérés durant cette nouvelle étape de leur vie



Participation à une manifestation du ministère de l'action sociale avec remise de cadeaux aux enfants

Résultats obtenus et impact :

- Une cinquantaine de nouveaux enfants travailleurs identifiés
- 62 enfants travailleurs de 6 à 19 ans sont suivis régulièrement par l'équipe socio éducative
- La révision de la procédure d'accompagnement socio éducatif des enfants travailleurs
- Les liens continuent à se tisser avec avec une centaine de tuteurs ou de patronne (famille de placement de l'enfant travailleurs) des enfants travailleurs.
- Une cinquantaine de tuteurs sont rencontrés régulièrement.
- Une dizaine de tuteurs participent nouvellement aux AGR.
- 7 enfants travailleurs sont réinsérés à l'école à la rentrée académique 2010-2011. Ce qui augmente le nombre d'enfants travailleurs scolarisés à 21 enfants pour l'année 2010.
- Les rapports de travaux de rue sont réalisés avec précision et constituent un outil de travail intéressant pour le suivi des enfants.
- Meilleure connaissance des réalités des enfants travailleurs
- Le Centre KEKELI dispose d'une banque de données fiables des enfants travailleurs accompagnés et suivis au centre jour.
- 50 enfants travailleurs en moyenne participent aux activités ludiques, éducatives et culturelles du Centre de jour.
- 100% de réussite des 14 enfants travailleurs scolarisés en 2008 et 2009. La majorité de ces enfants sont parmi les 5 premiers de leur classe.

-
- Les enfants en alphabétisation arrivent à écrire leurs noms et maîtrisent l'alphabet. Certains apprennent des poèmes qu'ils récitent lors des grandes manifestations du Centre.
 - Élargissement des horizons intellectuels des enfants travailleurs, développement personnel, apprentissage de différentes techniques d'expression
 - A travers les activités récréatives, les enfants travailleurs expriment mieux leurs souffrances et difficultés. Ce qui favorise la prise en charge surtout psychologique
 - La pertinence de la réunion interdisciplinaire (avec la Psychologue, les Educateurs, APS) pour l'analyse des cas des enfants et l'élaboration des meilleurs plans d'interventions et de services pour la réhabilitation rapide de l'enfant.
 - 8 filles travailleuses sont mises en apprentissage. Ces filles et 2 autres filles d'un centre d'apprentissage partenaire suivent les cours du soir au centre KEKELI depuis le début du mois d'octobre 2010. Ces cours de soutien ont pour objectif de relever le niveau scolaire de filles travailleuses mises en apprentissage pour qu'elles soient capables de communiquer en français des sujets liés à leur vie quotidienne et à leur apprentissage.
 - Participation des enfants à plusieurs manifestations des autres structures

Difficultés

- La réticence de certaines familles où les enfants travailleurs sont placés ou confiés constitue un frein à leur identification et leur accompagnement socio éducatif.
- Retard et absence répétitifs des enfants travailleurs aux activités à cause des ventes et d'autres tâches domestiques.
- Difficultés d'attention et de concentration des enfants
- Grand écart de la capacité d'acquisition ou du niveau scolaire (chez les enfants travailleurs) qui ralentit l'évolution normale du cours d'alphabétisation

3.2.4. ACTION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Objectif spécifique n° 4 : Accompagner la population adulte et infantile par la promotion du développement communautaire et l'autonomisation des femmes

Résultats attendus : *Collaboration avec les leaders, les personnes ressources et les groupes organisés du quartier pour le développement du quartier et l'appropriation de l'esprit du Centre KEKELI.*

Les jeunes filles et femmes du marché de HANOUKOPE disposent des moyens pour se prendre financièrement et améliorer ainsi leurs conditions de vie et celles de leurs enfants

Les activités réalisées :

4.1. Accueil et orientation (la permanence au Centre)

La permanence au Centre de jour est assurée de lundi à samedi de 8H à 18h par les membres de l'équipe KEKELI d'une manière rotative. Elle a permis d'accueillir, de renseigner et d'orienter la population cible. C'est une stratégie pour amener cette dernière à l'appropriation de l'esprit du Centre. C'est ainsi que le Centre KEKELI représente pour la population un mécanisme d'alerte en matière de protection de l'enfance et d'accompagnement des femmes vers l'auto financement.

4.2. Alphabétisation des adultes

Répondant à une demande de la part des femmes du marché Hanoukopé, des cours d'alphabétisation au sein du Centre KEKELI ont débuté depuis le 08 novembre 2010. Ces séances sont dispensées par deux éducateurs, à raison de 3 séances par semaine. Actuellement, 35 femmes, dont plusieurs tutrices d'enfants travailleurs ont débuté les cours, mais de nombreuses femmes continuent à se montrer intéressées. Ainsi, l'alphabétisation des adultes permet de développer la relation que ces femmes peuvent avoir avec le Centre, de pouvoir sensibiliser un maximum de femmes aux domaines d'intervention de KEKELI et indirectement, de pouvoir espérer, sur le long terme, des répercussions sur le développement des enfants du quartier et particulièrement sur la question de la place de l'enfant et celle des enfants travailleurs.



4.3. Appui socio sanitaire aux enfants et familles vulnérables du quartier Hanoukopé

L'unité sociale du Centre KEKELI accompagne les familles démunies du quartier sur le plan social. Cet accompagnement consiste en :

- L'accueil/entretien/information et recueil d'informations, établissement des fiches et de dossier social
- La réalisation des enquêtes sociales
- La médiation et/ou counselling et rencontre avec les personnes ressources, parents proches ou éloignés pour l'établissement des liens familiaux
- Des visites à domicile
- Des références des cas vers d'autres institutions ou unité sanitaire
- L'animation des séances de sensibilisation et formation des parents et de la population sur les thèmes socio sanitaire

Parallèlement ces familles vulnérables ou en situation difficile surtout les enfants et les femmes bénéficient ponctuellement d'un appui sanitaire en terme de conseils, de causerie éducative, d'appui en produits pharmaceutiques, de négociations des coûts des analyses et des radiologies ou d'orientation vers les services de santé appropriés. Cette activité est faite en collaboration avec des personnes ressources du Centre de Santé de Lomé, du Centre d'Accueil Mère Alphonse Cavin, du CHU Tokoin, du Centre Communautaire de Lomé, de l'Hôpital secondaire Bè, de l'ATBEF.

4.4. Programme AGR à l'endroit des jeunes filles et femmes du marché et du quartier Hanoukopé

La mise en œuvre du programme AGR est initié depuis novembre 2008 visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes filles et femmes du marché de Hanoukopé en leur donnant les moyens de se prendre financièrement en charge à travers la réalisation des Activités Génératrices de Revenus (AGR)³ continue. Des nouvelles femmes et jeunes filles ont adhéré au programme. Ce qui fait passer le nombre d'adhérentes de 164 à 247. On note l'adhésion de plus en plus des patronnes/tutrices des enfants travailleurs. Trois (3 rencontres d'informations et d'évaluation à mi parcours ont eu lieu au cours de ce 1^{er} semestre 2010. Des nouvelles adhérentes ont eu à recevoir le T-Shirt du programme pour les motiver. Avec le recrutement d'un Agent Collecteur au début du semestre, les collectes se font principalement sur le lieu de vente des adhérentes. Ce qui a permis aux femmes de faire maintenant la tontine d'une manière régulière. Notons que certaines adhérentes continuent de venir faire la collecte au Centre. Des visites de terrain continuent sur le lieu de vente des adhérentes.

Témoignages des adhérentes



MISSIHOUN Akossiwa, 36 ans, veuve de 5 enfants : « Ce programme est une bonne chose pour moi. Je vends des légumes, des fruits et des tubercules (ça dépend des saisons). Je faisais la tontine quotidienne de 500 FCFA. Chaque fin du mois, je viens retirer mon épargne de 15 000 FCFA pour payer mon loyer et éviter ainsi de me retrouver à la rue avec mes enfants. Maintenant j'ai augmenté à 700FCFA. Comme cela, à la fin du mois, je prendrai les 15 000 FCFA pour les loyers et les 6000 FCFA restant (que je garde chez KEKELI) me permettront de subvenir à d'autres besoins de mes enfants en cas d'urgences. Je remercie le Centre KEKELI et l'encourage à poursuivre le programme AGR de même que les autres activités à l'endroit des enfants »

³ Une activité susceptible de procurer une source de revenu pour une prise en charge et une autonomie financière



AMEGAH Akofa, 25 ans, célibataire, mère de jumeaux : « je fais la tontine et j'ai eu des crédits. Je suis sur le 3^{ème} crédit. Je cotise régulièrement pour vite payer ce 3^{ème} crédit et en prendre un 4^{ème} pour mieux vendre pendant les fêtes de fin d'année et permettre à mes petits jumeaux de jouir pleinement de la fête de Noël. Je vends les volailles et d'autres petites choses comme des sachets plastiques, des cure-dents, des sandalettes, etc.... Avec les crédits précédents, j'ai renforcé le commerce de volailles et annexé la vente des sandalettes. En plus moi, je suis très contente car mes deux petits jumeaux participent à l'animation des petits faite au Centre KEKELI et à leur retour, ils sont plus sociables avec les autres enfants du marché et me laissent vendre le temps qu'ils sont au Centre. Oui, j'ai fini de rembourser comme prévu et j'ai 18 000 FCFA sur mon compte que je peux retirer pour le compte de mes enfants qui représentent ma raison de vivre. Je prie pour que le programme ne s'arrête pas »

TETEVI Abla, 32 ans, mère de 2 enfants : « je fais la tontine. Je suis portefaix. Je fais la tontine pour arrêter le travail de portefaix et entreprendre une AGR. Non, je n'avais pas demandé le crédit car je veux moi-même épargner pour commencer et avoir accès au crédit pour le renforcer. Donc, j'ai déjà au moins 70 000 FCFA sur mon compte au Centre KEKELI. Je retirerai une partie pour mettre mon fils aîné au village en apprentissage»

Résultats obtenus et impact :

- 12 enfants et 6 parents d'enfants vulnérables majoritairement des femmes sont appuyées sur le plan sanitaire.
- 35 personnes en moyenne par mois sont accueillies à la permanence.
- 50 adultes dont 36 femmes et 38 enfants dont 27 filles ont bénéficiés de l'accompagnement social au centre de jour.
- L'appui socio sanitaire a permis à la population d'être plus attentive en ce qui concerne la santé des enfants et la protection de l'enfance
- Réussite de plus de 50% des médiations familiales entamées.
- L'adhésion d'une dizaine de patronnes/tutrices des enfants travailleurs au programme AGR
- Sur 25 nouveaux crédits accordés, 2 femmes seulement n'ont pas pu honorer le paiement à la fin des 6 mois mais continuent la tontine pour payer le reste.
- Les femmes sont de plus en plus motivées pour faire l'épargne au niveau du programme AGR afin de pourvoir faire face aux urgences de leurs enfants sans tendre la main à l'assistanat.
- 25 femmes en moyenne sont régulières au cours d'alphabétisation des adultes.

Difficultés :

- Certains membres de la population veulent une entière prise en charge médicale de la part du Centre.
- Certaines familles confondent KEKELI avec un centre social d'assistanat

3.2.5. ACTION DE PARTENARIAT ET DE PLAIDOYER

Objectif spécifique n°5 : Développer un partenariat et faire des plaidoyers pour renforcer le dispositif de lutte contre les violences et abus sexuels, en collaboration avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

Résultats attendus

Collaboration et échanges de pratiques avec d'autres institutions de protection de l'enfance et les institutions gouvernementales pour lutter au mieux contre les violences et abus sexuels des enfants

Les activités réalisées :

Le Centre KEKELI travaille en partenariat et en collaboration avec beaucoup d'institutions ou personnes physiques. Ainsi, il dispose des partenaires financiers internationaux (Fondation VIC, SOLIVE, Diputación de Álava, ENZO B, Plan Togo, Unicef Togo, Manos Unidas, etc...), des partenaires étatiques (Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, DGPE, ALLO 111, le CHU Tokoin et hôpital secondaire de Bè, le Tribunal pour enfants, la DCPJ, les commissariats, etc), des partenaires sociaux de protection de l'enfance (TdH, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE, ANGE, BICE, la congrégation des Sœurs MIC et des sœurs de la Consolation d'Atakpamé etc ...). Le Centre KEKELI fait parti du cadre de concertation des structures intervenant dans le domaine des VAES composé de 6 structures (BICE, Terre des Hommes, FAMME, Projet Petite Sœur à Sœur de PSI, KEKELI, Centre PROVIDENCE), des réseaux (RESAEV et RELUTET, FODDET). En effet, le Centre KEKELI participe aux divers ateliers de formation ou séances de travail organisés par ses partenaires et vice versa pour la cause des enfants.

D'autres partenariats sont développés avec d'autres institutions pour des appuis conseils ou techniques.

Pendant l'année 2010, KEKELI a beaucoup travaillé avec les membres du cadre de concertation pour la réalisation d'un état de lieux sur la situation des victimes de VAES



Réunion du cadre de concertation VAES

Résultats obtenus et impact :

- On note une meilleure collaboration et coordination des efforts dans le domaine de la protection de l'enfant.
- La participation de KEKELI aux divers ateliers et séances de travail organisés par des partenaires locaux, étatiques et internationaux. Cela a un impact sur les activités en termes d'amélioration des pratiques d'intervention et de formation des membres de l'équipe.
- Il existe une collaboration naturelle avec la population. La population est de plus en plus attentive lors des sensibilisations.
- Le développement de la collaboration et le partenariat avec les autres structures de protection de l'enfance ont permis une reconnaissance de l'existence du Centre KEKELI et ses domaines d'activités.
- Les échanges et les formations réalisés au sein du cadre de concertation VAES ont contribué au renforcement des capacités d'intervention de l'équipe KEKELI.
- A travers ce groupe de réflexion, des plaidoyers sont faits au niveau de l'Etat pour un meilleur combat contre ce phénomène de VAES.

Difficultés rencontrées :

- Notre difficulté se trouve au niveau des travaux communautaires. Nous n'avons pas trouvé de structure locale d'appui (Comité de Développement du quartier (CDQ)). pour entamer les travaux communautaires souvent envisagés. En effet, Hanoukopé (Zone de l'action) ne disposait pas d'autorités reconnues.
- La démotivation et le manque de dynamisme du comité local de protection mis en place en substitut du CDQ avec l'aide de KEKELI.

3.3. AUTRES ACTIVITES REALISEES AU CENTRE KEKELI

A part les activités réalisées avec les groupes cibles et la population adulte, d'autres activités ont connu leur réalisation au Centre KEKELI. Il s'agit de :

- ⇒ Certains membres de l'équipe ont participé à des ateliers de formation organisés par Centre la Providence sur la problématique de la prostitution enfantine, par la DPGE sur le code de l'enfant spécialement la protection sociale des enfants et les autres structures partenaires.
- ⇒ la formation de l'équipe de KEKELI : au cours du 1^{er} semestre, l'équipe a bénéficié de deux séances de formations animées faites par la Psychologue du centre et un Psychologue consultant. Ces séances ont porté sur « le traumatisme psychique ». A l'externe, certains membres de l'équipe ont bénéficié des formations organisés par nos partenaires entre autres, le Coordonnateur de l'équipe éducative a participé à la formation organisé par RELUTET sur le code de l'enfant, deux volontaires KEKELI ont participé à une formation des moniteurs des écoles relais organisée par TdH.
- ⇒ Certains membres de l'équipe ont participé à des ateliers de formation organisés par RELUTET notamment sur le code de l'enfant et les autres structures partenaires.
- ⇒ la formation des volontaires de KEKELI : une séance de formation par mois a eu lieu avec la participation en moyenne de 15 volontaires.
- ⇒ la visite des institutions et centres de protection de l'enfant : ces visites ont été faites par l'équipe éducative, la Responsable de la maison d'accueil et de transit et l'APS de la Maison. Ceci dans le but de développer d'autres partenariats, de faire connaître le Centre KEKELI et de connaître les domaines d'intervention de ces structures visitées.
- ⇒ l'accueil des stagiaires : Un stagiaire sociologue a été accueilli en début du semestre pour appuyer certains programmes du centre KEKELI (AGR, PPEE, évaluation d'impact, etc.)
- ⇒ la mise à disposition du Centre pour des réunions et rencontres d'autres structures ou associations : les jeunes du quartier et de la paroisse ont sollicité plusieurs fois le Centre faire des réunions. Certains jeunes qui ont formé un groupe de danse viennent s'entraîner chaque samedi après midi.

Résultats obtenus et impact : Acquisition plus de connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance par l'équipe KEKELI. Ce qui permet une amélioration des pratiques d'intervention par la mise en pratique des acquis des formations sur le terrain et dans l'encadrement des enfants et dans la réalisation d'autres tâches avec la population cible.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pendant l'année 2010, le Centre KEKELI, tenant compte des objectifs fixés et des difficultés, a identifié de nouvelles perspectives dans le but de continuer à améliorer ses interventions en réponse aux besoins du groupe cible. Ces perspectives ont été définies lors de la session d'évaluation des activités de KEKELI. Cette session d'évaluation a été facilitée par la Sœur Covadonga OREJAS, chargée de la Protection de l'enfance dans les projets des Sœurs Védruna au Gabon et Togo et a eu lieu du 12 au 16 avril 2010 à Gbodjomé avec la participation de tous les membres de l'équipe KEKELI. Faisant parti intégrante des recommandations issues de l'évaluation, les perspectives suivants :

- ✓ Au niveau du Centre de jour :
 - Renforcer la mise en œuvre du projet ETRE (un projet d'accompagnement des enfants travailleurs vers la réinsertion : école relais, alphabétisation des adultes etc...).
- ✓ Au niveau de la Maison d'accueil et de transit :
 - Recherche de bonnes pratiques pour la réinsertion des filles victimes d'inceste.
 - Renforcer le suivi des poursuites judiciaires à l'encontre des agresseurs
- ✓ Au niveau de l'équipe KEKELI :
 - Mise en place d'un dispositif pour une meilleure coordination des différentes unités tant au niveau de la relation interpersonnelle que de la collaboration entre unité.
- ✓ Au niveau de la visibilité de KEKELI :
 - Mise en place d'un plan de communication tant interne qu'externe
- ✓ Au niveau de la politique de protection de l'enfance :
 - Elaboration d'une politique interne de protection de l'enfance
- ✓ Au niveau du partenariat avec l'Etat :
 - Révision de l'accord de partenariat avec la DGPE et envisager d'autres actions possibles.

V. REMERCIEMENTS

Nous voudrions, au terme de cette année 2010, réitérer une fois encore nos remerciements à tous nos partenaires sociaux, financiers et institutionnels, aux associations, congrégations et fondations cités ci haut et à tous les AMIS DE KEKELI qui sont au Togo, et ailleurs (Espagne, France, Belgique, Italie, etc) qui ont contribué activement à la réalisation de nos activités. Dans l'accomplissement de cette noble, loyale, prestigieuse mais rude tâche qu'est la nôtre, vous avez été nombreux à nous soutenir de bien diverses manières. Votre soutien n'est pas négligeable et nous n'attendrons pas meilleure occasion que celle-ci pour vous témoigner toute notre sincère et vive gratitude.

Nos remerciements vont surtout à la Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité Védruna, à la Fondation VIC, à l'association ENZO B, SOLIVE, Diputación de Floral de Álava, ENZO B et Plan Togo qui ont appuyé financièrement la réalisation des actions du Centre

Nous n'oublions pas la DCC et DED qui ont renforcé l'équipe éducative par leurs volontaires et les bonnes volontés individuelles qui, à la mesure de leurs moyens, ne cessent de poser sur nous leurs regards et gestes de bienveillance et vous tous qui nous assurez de vos soutiens moraux et spirituels...

Merci à nos stagiaires, volontaires, consultants pour leur contribution et appuis techniques.

Merci à chaque personne qui de façon individuelle ou en groupe, pensent et agissent en faveur des actions de KEKELI et en général pour la protection de l'enfance au Togo



Sœur Justina SARMIENTO
Coordinatrice du Centre KEKELI